

LISTE DES PIÈCES OU INFORMATIONS UTILES

Ces informations sont indispensables afin d'apprécier l'éligibilité du dossier au « Fonds Barnier », elles recoupent les données transmises à votre assurance.

**La copie des documents doit être transmise à : contact.epfld-laberarde@epfl-dauphine.fr
ou remise lors de la visite sur place des évaluateurs EPFL et du service des Domaines
Tel au 04 76 59 56 56**

A fournir nécessairement :

- Nom , prénom, n ° de la parcelle ,
- L'attestation d'assurance du bien incluant la garantie catastrophes naturelles,
- L'attestation d'assurance précisant le montant des dommages et de l'indemnisation versée au titre du sinistre du 21 juin 2024,
- Pièces fournies à l'assurance dans le cadre de l'indemnisation,
- Plans des locaux (même sommaires et manuels) et description des locaux et de leurs usages ,

A fournir dans la mesure du possible (ces éléments permettront de renforcer la justesse de l'estimation de la valeur du bien) :

- Photos intérieures et/ ou extérieures avant le 21 juin,
- Factures de travaux réalisés avant le 21 juin,
- Permis de construire,
- Existence de servitudes de fait (par exemple droit de passage) et/ou de droit (convention avec un autre propriétaire...)
- Contrats de location du bien en cours au moment du sinistre,
- diagnostics de performance énergétique, amiante qui auraient été réalisés ,
- tout autre document permettant d'apprécier la consistance du bien avant le 21 juin ,